Intégration de la station de recharge Juice Charger me 3 dans le portail Eponet

Ce guide correspond à l'étape 3 pour la connexion d'une station de recharge Juice me 3 AC au portail Eponet.

Vous trouverez l'étape 1 sous ce lien : Instructions de base pour l'intégration des stations de recharge

Juice_Charger_me_3-2854367322.webp

Versions logicielles La station de recharge Juice me 3 AC V2.0.1 a été testée.

Le code QR pour l'intégration est fourni avec la station de recharge.

Connecter la borne de recharge via l'application j+ pilot

Bildschirmfoto 2025-10-06 um 11.02.29.png

La station de recharge Juice me 3 AC est configurée via l'application j+ pilot via Bluetooth. Pour cela, vous avez impérativement besoin du code QR avec le code PIN intégré. Nous vous recommandons d'effectuer ces préparatifs (téléchargement et configuration de l'application) suffisamment tôt avant l'installation.

Les données d'accès à l'application de configuration de Juice doivent être créées au préalable.

> **Important :**la station de recharge doit disposer de la version logicielle V2.0.1 ou supérieure. Veuillez noter le numéro de série de votre station de recharge Juice me 3 (par exemple JCME3210180xxxxx). Vous aurez besoin de ce numéro de série ultérieurement dans le portail Eponet.

Connectez-vous à l'application « j+ pilot » et naviguez jusqu'à la rubrique « Backend ». Configurez ici tous les paramètres comme indiqué sur les captures d'écran.

IMG_2272.PNG

URL OCPP : wss://ocpp.eponet.io/1.6J/20D0/

IMG_2271.PNG

IMG_2270.PNG

Enregistrez ensuite les paramètres et redémarrez la station de recharge via l'application.

Liste de contrôle :

- Logiciel vérifié / à jour ?
- Internet configuré / en ligne ?
- Serveur OCPP : lien Eponet sélectionné et borne de recharge en ligne sur le portail Eponet ?

> Veuillez vous assurer que la configuration est correcte. Veuillez noter qu'Eponet n'est pas responsable si la station de recharge est mal configurée et que, par exemple, la recharge hors ligne est autorisée, ce qui empêche une facturation correcte sur le portail Eponet.

Passez maintenant à l'étape 4.

Révision #2
Créé 6 octobre 2025 10:58:35 par Lukas Haarmann
Mis à jour 6 octobre 2025 11:10:07 par Lukas Haarmann